esch

Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 janvier 2025
Convocation des conseillers :
le 24 janvier 2025

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 31 janvier 2025

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe
Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 5.3. Règlement-taxe applicable à la vente du livre "Metzeschmelz"; décision

Vu les articles 121 et 123 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Considérant que Mëtzeschmelz est une friche industrielle entre Esch-sur-Alzette et Schifflange qui va être complètement revalorisée pour devenir un quartier unique en son genre au Luxembourg ;

Considérant la démarche de Claude Meyers visant à retracer l'histoire industrielle du site à travers son ouvrage intitulé « Mëtzeschmelz » ;

Considérant que les recettes seront inscrites à l'article budgétaire « **2/499/705100/99001 - Marchandises destinées à la revente - autres activités économiques** » ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

arrête
à l'unanimité

le règlement communal fixant la taxe de vente du livre Mëtzeschmelz :

ARTICLE 1 - OBJET DU RÈGLEMENT
Le présent règlement établit une taxe communale sur la vente du livre « Mëtzeschmelz ».

ARTICLE 2 - MONTANT DE LA TAXE
Le prix de vente du livre « Mëtzeschmelz » est fixé à **55,00.-€** par exemplaire.

ARTICLE 3 - ENTRÉE EN VIGUEUR
Le présent règlement entre en vigueur conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

en séance date qu'en tête
Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12/02/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145 - L-4002 - Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 27 54 1
www.esch.lu